

Formation continue :

Le présent colloque se déroule conformément aux modalités mises en place par le Conseil national des barreaux pour la formation continue obligatoire des avocats soit 3h40 de formation

L'association du Master 2 vous remercie vivement pour votre participation à son colloque annuel.

Retrouvez-nous sur :

www.amdbf-paris2.com

 facebook.com/AMDBF/

 [@AMDBF_Paris2](https://twitter.com/AMDBF_Paris2)

 Master 2 Droit Bancaire et Financier - Professionnel

Réforme du droit des sûretés et activités bancaires

Le vendredi 4 mai 2018

Palais du Luxembourg

Salle Clémenceau

15, rue Vaugirard 75006 Paris

*Sous le parrainage de
Monsieur le Sénateur André Gattolin*



Eligible à la formation
continue des avocats

**Master 2 Professionnel
Droit Bancaire et Financier**

Université Panthéon-Assas (Paris II)

www.amdbf-paris2.com

PROGRAMME DU COLLOQUE

« Réforme du droit des sûretés et activités bancaires »

13H30 Accueil des invités, *Salle Clémenceau*

14H00 Introduction générale du colloque
Hervé Synvet - Professeur à l'université Panthéon-Assas (Paris II)

PREMIER THÈME : LA BANQUE DE DÉTAIL

14H10 Charles Gijsbers - Professeur à l'université de Rouen Normandie

14H25 Thierry Samin - Responsable de la réglementation bancaire et financière, Société Générale

14h40 Discussion avec les intervenants

DEUXIÈME THÈME : LA BANQUE DE FINANCEMENT

15H00 Georges Affaki - Professeur des universités associé,
Avocat à la Cour

15H15 Richard Jadot - Avocat associé finance, cabinet HFW

15H30 Discussion avec les intervenants, suivie d'une pause

TROISIÈME THÈME : MARCHÉ ET TITRES

16H10 Maxime Julienne - Professeur à l'université d'Angers

16H25 Sébastien Praicheux - Avocat à la Cour, *Counsel*, Clifford Chance

16H40 Discussion avec les intervenants

VUE D'ENSEMBLE

17H00 Alain Gourio - Ancien directeur du département expertise juridique et conformité, Fédération Bancaire Française

17H20 Table ronde

17H40 Conclusion
Pierre Crocq - Professeur à l'université Panthéon-Assas (Paris II)

18H00 Cocktail
Salle René Coty